



OFFRE DE FORMATION

Parcours de Formation Opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur

Contexte :

L'opérateur de parcours doit posséder les compétences nécessaires à l'exercice des missions listées dans la norme européenne d'exploitation des PAH (EN 15567-2) et dans l'instruction 07-103 JS du 30 juillet 2007 relative à la protection du public dans le cadre des activités physiques et sportives des «parcours acrobatiques en hauteur » (PAH).

Dans un souci d'une plus grande professionnalisation, la branche professionnelle des parcs de loisirs et d'attractions a créé un Certificat de Qualification Professionnel, obligatoire pour prétendre exercer le métier d'Opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur

Vous êtes exploitant et souhaitez former et préparer vos salariés au CQP OPAH ?
Vous êtes un individuel qui souhaite développer ses compétences et obtenir le CQP OPAH ?

Altiplano Formation vous propose un parcours de formation vous permettant de préparer cette certification.

1. Une formation initiale de 3 jours (24 heures) – *fiche programme en annexe*

- Réalisée sur le site de l'un des parcs de nos entreprises partenaires : en salle de formation et en mise en situation pratique
- Pour 16 participants maximum pour garantir l'efficacité de notre approche pédagogique
- Jusqu'à 2 formateurs qualifiés par session, ayant une expérience de l'exploitation de parc acrobatique en hauteur.
- Sanctionnée par une évaluation finale des connaissances et des aptitudes pratiques à l'évacuation de public en hauteur réalisée par un formateur
- La délivrance d'une attestation de stage et d'un avis du formateur sur l'aptitude et les compétences acquises à la fin du stage
- La remise d'un support de formation reprenant les éléments essentiels de la formation de base

Cette formation initiale se réalise **en inter entreprise** sur l'un des sites de nos entreprises partenaires à BRON (69), SAINT ETIENNE (42) ou AMNEVILLE (57).

Dates de sessions pour 2026 :

20 au 22 février à Amnéville (57)
25 au 27 mars à Bron (69)
27 au 29 mars à Saint Jean Bonnefonds (42)
12 au 15 juin à Amnéville (57)
24 au 26 juin à Bron (69)



2. Formation pratique en situation professionnelle et évaluation de la maîtrise professionnelle (120h)

La formation et l'accompagnement en situation professionnelle doivent être encadrés par un tuteur désigné sur le parc d'accueil de l'opérateur.

Nous réalisons pour vous

- L'évaluation à la fin de la formation de 3 jours du test de sauvetage
- Suivi à mi parcours des compétences professionnelles de l'opérateur avec le tuteur,
- Un avis circonstancié sur le dossier de demande de certification de type CQP OPAH.

Nous remettons

- A chaque opérateur et au tuteur un livret de formation et d'évaluation, support contractuel défini conformément aux préconisations du CNPEF, pour tracer la montée en compétence de l'opérateur et son évaluation.

Tarifs 2026 :

- 450 € HT./ pers. pour la formation de base et l'évaluation de la formation en situation professionnelle.

Renseignements et informations :

ALTIPLANO FORMATION :

Contact : Laure TEISSIER

Adresse : 5 avenue Lionel Terray – Bâtiment D5 – 69330 MEYZIEU

Email : lteissier@groupe-altiplano.com

<http://www.groupe-altiplano.com>

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Accueillir et informer le public sur les Equipements Individuels de Protection, les techniques utilisées et les consignes de sécurité à respecter.
- Evaluer l'aptitude du public à évoluer en autonomie sur les parcours et donner les consignes nécessaires à la pratique de l'activité en toute autonomie.
- Donner l'alerte en situation d'urgence en hauteur et évacuer le public en difficulté.

Public

Exploitants et opérateurs de Parc Acrobatique en Hauteur, toute personne souhaitant occuper cette fonction.

Pré-requis

- Etre majeur (la formation peut être réalisée à partir de 17 ans, mais le diplôme ne sera délivré qu'à partir de la majorité du candidat)
- Maîtriser la langue française
- Etre capable de réaliser en toute autonomie des Parcours Acrobatiques en Hauteur. Pour tout besoin spécifique lié à une situation de handicap ou pour tout renseignements, vous pouvez contacter notre référente: Laure TEISSIER / lteissier@groupe-altiplano.com
- Etre titulaire de l'A.F.P.S., PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) ou équivalent

Effectif

16 participants maximum encadrés par 1 formateur pour 8 participants

Modalités organisation du CQP OPAH

- Une Formation de base de 3 jours (24h): alternant apports théoriques/études de cas et mises en situation organisées directement sur le site et sur les ateliers d'un parc acrobatique.
- Une mise en situation professionnelle de 120h dans un PAH: encadré par tuteur.
La recherche de ce stage incombe au participant. Le stagiaire devra être salarié de la structure, et par conséquent rémunéré, durant les 120 heures de mise en pratique professionnelle. Certains stages sont proposés par nos parcs partenaires. Nous consulter.

Le CQP OPAH ne peut pas être obtenu par le biais d'une Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE).

Délai d'accès Selon calendrier ci-dessous. Délai d'inscription de votre dossier :

- Sans financement : 3 jours

Calendrier 2026

20 au 22 février à Amnéville (57)

25 au 27 mars à Bron (69)

27 au 29 mars à Saint Jean Bonnefonds (42)

12 au 15 juin à Amnéville (57)

24 au 26 juin à Bron (69)

Tarifs

450 euros HT pour la formation de 3 jours puis le suivi jusqu'à la certification.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Modalités pédagogiques :
 - Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules.
 - Mises en situation sur le terrain
 - Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Moyens matériels :
 - Un support de formation de l'Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur » est distribué à chaque stagiaire en début de stage
 - Tout l'équipement technique (baudrier, gants, sac évacuation...) est fourni
 - Formation ayant lieu au sein même d'un Parc Acrobatique en Hauteur

Modalités et moyens d'évaluation :

- Evaluation des compétences en début et fin de formation initiale : Autodiagnostic
- A la fin de la formation initiale : évaluation pratique d'aptitudes à évacuer en hauteur du public
- Evaluation des compétences tout au long du stage pratique : remplissage du Passeport Formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Feuilles de présences signées des participants et du formateur
- Attestation de fin de formation initiale mentionnant les résultats de l'évaluation du test d'évacuation
- Suivi par le Passeport Formation

A l'issue de la formation en entreprise, un avis circonstancié est émis sur le Passeport. La validation finale du CQP OPAH est faite par un jury nommé par la CPNEF (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation) sur la base des éléments listés ci-dessus lors de commissions nationales tous les 2 mois. Après avis favorable de la CPNEF, un diplôme est émis et vous sera envoyé.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de notre organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné.

Nos chiffres et indicateurs clés en :

3 à 5 sessions de formation organisées chaque année

6 personnes formées en moyenne / session

96% de réussite au test évacuation (à l'issue de la formation initiale) – Chiffres 2024

94.9% de taux de satisfaction – Chiffres 2024

Programme

Formation initiale - 3 jours (24 heures)

Présentation de l'activité :

- Son positionnement en quelques chiffres,
- Son public et leurs attentes
- Le cadre réglementaire de l'activité,

L'organisation d'un parc :

- Le rôle, missions et responsabilités de chacun
- La polyvalence sur un parc, la gestion des horaires
- Les procédures d'ouverture et fermeture du parc, les plans de sécurité du parc, et procédures d'évacuation,
- Les différents parcours /publics accueillis
- Les supports de communication pour présenter l'activité et les possibilités du parc, pour informer et conseiller les visiteurs

L'accueil sur le parc :

- Le fonctionnement de l'accueil du public sur le site, les liens avec l'enregistrement des entrées, l'encaissement, l'équipement et le retour du matériel.
- Les différents équipements de protection individuels, leur usage, l'équipement, le contrôle visuel des EPI et la détection des anomalies

Le cadre des missions sur un parc :

- Le rôle, missions et responsabilités de chacun
- La polyvalence sur un parc
- L'organisation type d'une journée, d'une semaine

L'information / formation du public aux consignes de sécurité :

- Le briefing avec les visiteurs : son objectif, son déroulement, les consignes incontournables, les points de vigilance, les conseils à apporter,
- Les techniques qui permettent de porter un message simple et compréhensible de tous,
- L'appréciation de l'aptitude des visiteurs à pratiquer l'activité en toute autonomie : les points de contrôle lors du parcours test

La surveillance des parcours :

- Présentation détaillée et au sol des différents parcours : leurs points difficiles pour les pratiquants et par rapport à la surveillance.
- Les points et lieux de contrôles incontournables, la coordination de la surveillance
- Le respect des consignes de sécurité : comment agir fermement tout en respectant le visiteur, comment gérer une situation complexe ou difficile avec un visiteur et savoir lui dire non,
- L'alerte en cas de situation anormale ou difficile : les consignes et les modes de fonctionnement du parc
- Les premiers gestes de secours et l'identification des signes de gravité sur une victime,
- Les conditions de prévention des risques et anomalie : la propreté du parc et des équipements, le matériel et son utilisation par les pratiquants

L'intervention en hauteur

- La connaissance des matériaux, de leur résistance, du facteur de chute
- La découverte des parcours en hauteur
- La découverte et pratique de la remontée et de la descente sur corde simple
- La familiarisation avec le milieu vertical en expérimentant ces techniques de plusieurs hauteurs
- Les modes de communication rassurants en situation complexe ou difficile
- Les techniques d'accès aux plateformes
- L'assistance à personnes en difficulté depuis le bas
- L'assistance en hauteur à personnes en difficulté : les différents cas (fatigue, peur, coincements...), ramener la personne à la plateforme, descente en moulinage, intervention sur tyrolienne.
- Les techniques de dégagement d'une personne consciente et inconsciente sur un atelier.

Evaluation

- Test briefing et évacuation.